

Cours de soutien à l'Option

Option : toutes les Options

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé

Bloc : 2

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 180 h

Crédit : 10

Pondération : 6

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Le *Cours de soutien à l'Option*, dit aussi cours à choix, consiste à suivre un cours au choix parmi les quatre suivants :

- **Arts numériques / infographie ;**
- **Dessin / dessin et moyens d'expression ;**
- **Gravure / atelier ;**
- **Image dans le milieu / atelier.**

L'étudiant doit donc choisir un cours parmi les quatre précédents. Il ne peut changer de cours durant l'année. Il peut choisir en Bloc 2 Master spécialisé un cours différent du Bloc 1.

Les étudiants de Master en Dessin ne peuvent pas suivre les quatre cours précités.

Le *cours Soutien à l'Option (transdisciplinarité)*, organisé au sein du Master en Dessin, ne peut être choisi comme cours de soutien à l'Option.

Les Cours de soutien à l'Option n'ont lieu qu'en Blocs 1 et 2 de Master Spécialisé et qu'en Bloc 1 de Master Approfondi.

Comme son nom l'indique, un *Cours de soutien à l'Option* est un cours dont le but est de soutenir le projet artistique de l'étudiant au sein de l'atelier correspondant. Le Cours de soutien à l'Option est ainsi pensé dans ce sens.

Le choix du Cours de soutien à l'Option doit se penser ainsi en regard du projet artistique de l'étudiant. Il est intéressant que l'étudiant sollicite l'avis du professeur d'atelier avant tout choix définitif.

Le Cours de soutien à l'Option nécessite de suivre en parallèle *Discipline / atelier*, Bloc 2 Master spécialisé.

Arts numériques / infographie

Lieu : **Implantation Jardin Botanique, rue Courtois, 1,
Liège 4000**

Enseignant : Ronald Dagonnier,
r.dagonnierl@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
- mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des

- œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permettra de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés ;
- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
- assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- réaliser une production d'arts numériques associée à son projet artistique.

Le cours est personnalisé au projet de l'étudiant. Il est ainsi difficile d'en déterminer le contenu. Quelques orientations possibles :

- animation compositing ;
- animation 3D ;
- interactivité ;
- mapping vidéo ;
- mix-média, installation multimédia ;
- impression 3D (scanner 3D, découpe laser...).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Remise à niveau (pré-requis). Pédagogie active et différenciée. Pédagogie de groupe. Pédagogie par projet personnalisé. Résolution de problème. Accompagnement personnalisé et individualisé. Savoir, savoir-faire et savoir-être numériques abordés par la pratique.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue aux étapes critiques.
- Évaluation autant sur le résultat que sur le processus.
- Évaluation de fin d'année : équipe pluridisciplinaire composés de l'équipe de l'atelier source et du professeur du cours d'Arts numériques / infographie.

Critères d'évaluation

- autonomie ;
- argumentation des choix opérés (techniques, esthétiques... ;
- créativité (ingéniosité, bidouillage, bricolage, détournement), expérimentation, interdisciplinarité ;
- degré d'intégration de sa création d'Arts numériques / infographie au sein de son projet artistique ;
- implication dans son projet et qualité des échanges avec l'équipe pédagogique et les personnes-ressources ;
- auto-évaluation, recul critique, pistes d'amélioration ;
- singularité et ancrage dans la personnalité de l'étudiant esthétique ;
- conduite du projet (méthode de travail, communication, travail en équipe, gestion du temps, ouverture...);
- mise en exposition ;
- maîtrise des techniques numériques et des fonctionnalités des outils numériques ;
- actualisation des compétences.

SOURCES, RÉFÉRENCES, ET SUPPORTS ÉVENTUELS

- L'étudiant prend toutes les notes qu'il juge utiles.
Ressource à mobiliser : références bibliographiques, sitographiques et audiovisuelles, portefeuille de ressources textuelles et audiovisuelles.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle *Discipline / atelier*, Bloc 2 Master spécialisé.

Dessin / dessin et moyens d'expression

Lieu : **Implantation Jardin Botanique, rue Courtois, 1,
Liège 4000**

Enseignants : Benoît Félix, b.felix@intra-esavl.be
Nicolas Kozakis, n.kozakis@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- L'étudiant devra être à même de conduire avec engagement et autonomie son propre programme de recherches et de réalisations dans le domaine du dessin, avec les moyens d'expression qu'il aura privilégiés et dans le langage formel qu'il se sera constitué pour exprimer sa réalité personnelle et traduire son rapport au monde et à la société.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Le contenu du cours dépend des choix personnels de l'étudiant.

- Conception documentée d'un projet écrit (note d'intention).
- Réalisation du projet et du dispositif de présentation.
- Défense et argumentation du travail réalisé devant le jury de fin d'année.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Partir des acquis de l'étudiant.
- Pratiquer le dialogue et le suivi individuel et personnalisé.
- Nourrir l'enseignement par des références aux pratiques artistiques actuelles, mais aussi à celles d'autres époques ou d'autres cultures.
- Accompagner la mise en oeuvre du projet écrit précisant le domaine de la recherche et les moyens exploités.
- Susciter discussions et débats collectifs en invitant ponctuellement des conférenciers extérieurs.
- Encourager et organiser des visites d'expositions.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative du travail de l'étudiant durant toute l'année (4 évaluations, constituant la cote professeur).
- Évaluation par un jury externe en fin d'année de la présentation de l'ensemble du travail réalisé (cette évaluation constituant la cote de l'année).

Critères d'évaluation

- le parcours de l'étudiant, son sens de la recherche et son engagement dans le processus de travail : présence active, implication dans l'atelier, dialogue avec les enseignants, respects des délais ;
- la pertinence de la démarche et du travail proposé, tant au niveau de la réalisation formelle que du propos développé ;
- l'exigence dans la présentation ;

- la capacité à aiguiser son regard critique son intelligence artistique faisant écho à sa curiosité intellectuelle ;
- la capacité à argumenter et à défendre son travail en faisant référence aux sources et nouvelles connaissances (expositions, lectures, films, etc.) ;
- pertinence et intelligence du Projet artistique ;
- engagement et motivation dans la réalisation de celui-ci ;
- capacité à nourrir sa démarche d'une documentation réfléchie ;
- sens de la recherche, aptitude à évoluer dans son travail, archivage, questionnement, autocritique ;
- développement d'un langage personnel ;
- qualité de la présence dans l'atelier, dialogue avec les enseignants, implication, participation active aux activités d'enseignement ;
- utilisation judicieuse des outils et des moyens d'expression liés au dessin ;
- intérêt pour les nouvelles technologies graphiques ;
- autonomie et cohérence de l'ensemble de la recherche ;
- appétit, curiosité et intérêt pour les différentes expressions artistiques actuelles ;
- présentation réfléchie et adéquate du travail ;
- conception et réalisation de la mise en espace et du dispositif technique d'installation ;
- capacité à argumenter et à défendre son travail devant un Jury en citant si nécessaire ses références et sources, artistes, auteurs, expositions, films, etc.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle *Discipline / atelier*, Bloc 2 Master spécialisé.

Gravure / atelier

Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts (BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignantes : Maria Pace, m.pace@intra-esavl.be
Sofie Vangor, s.vangor@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- mettent en œuvre, articulent et valorisent de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur.
- expérimenter et mettre en œuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique, socio-politique, etc. ;
- ouvrir l'étudiant aux multiples pratiques artistiques historiques et contemporaines, afin d'entamer une démarche et une réflexion personnelle et critique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- acquérir, par une pratique expérimentale et réfléchie, les compétences initiales dans une discipline différente de celle de l'Option principale ;

- être en mesure d'évaluer l'apport de la pratique d'une autre discipline pour son parcours personnel ;
- enrichir sa maîtrise et connaissance des outils propre à la gravure ;
- développement d'une pratique expérimentale : essai-erreur-progrès ;
- l'étudiant devra nourrir ses recherches

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- initiation aux différentes techniques et pratiques à travers des exercices, des travaux permettant d'appréhender les aspects tant techniques qu'artistiques de la pratique de la gravure et de l'image imprimée ;
- réflexion quant au choix du sujet, des possibles liens avec le projet de l'option principale, du travail sur la matrice, du report de celle-ci sur un support, de sa reproductibilité ou pas et au sens de son travail ;
- structurer les premières bases d'analyse et d'adéquation entre technique et contenu, entre fond et forme ;
- mise en œuvre des matériaux, techniques et outils spécifiques à la discipline ;
- pédagogie différenciée, par projet et individualisée.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation-bilan.
- Évaluation de fin d'année.

Critères d'évaluation

- esprit de recherche ;
- choix, présentation, qualité et application sensible des techniques (sujet, formes, moyens, résultats) ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- qualité, pertinence et nombre de travaux réalisés ;

- implication personnelle, respect, engagement, régularité (présences aux cours) ;
- échanges réguliers avec les enseignants ;
- gestion de l'espace et du temps de travail ;
- respect des locaux, des outils et du matériel mis à disposition (presses, encres, langes, etc.).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle *Discipline / atelier*, Bloc 2 Master spécialisé.

Image dans le milieu / atelier

Lieu : Implantation Jardin Botanique, rue Courtois, 1, Liège 4000

Enseignants : Jérôme Mayer, j.mayer@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES, ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Ce cours artistique de 2 x 3h / semaine est un atelier-laboratoire visant à étendre les connaissances conceptuelles et plastiques des étudiant.e.s aux pratiques et disciplines diverses. Il s'appuie sur les recherches et l'expérimentation dans et hors-les-murs, développant questionnements plastiques et champs théoriques des jeunes artistes en complémentarité de leurs ateliers-options.
- Visant le développement des spécificités de chaque étudiant.e dans l'évolution de son identité et de sa singularité dans sa pratique, ciblant l'évolution de l'autonomie et l'affirmation de ses positions artistiques par les recherches et expérimentations, intégrant conscience de l'histoire et de ses contemporanéités dans l'actualité et la topologie de la cité, ce cours motive également des questionnements sur

l'inscription sociétale des interventions dans et hors de l'atelier. Offrant aux étudiant.e.s une interface se voulant exigeante et aventurière, Ce laboratoire transversal favorise la recherche de formes expérimentales dans l'articulation de différents médiums où l'exploration et l'expérimentation appuient et étendent le travail de l'étudiant.e en quête de pertinence conceptuelle et de singularité plastique dans ses projets.

- Devant la nécessité de propositions artistiques adaptées aux questionnements de l'ère et de l'actualité contemporaine, aux techniques transdisciplinaires des arts visuels et sonores dans leurs évolutions et mutations, les interventions régulières d'artistes et professionnel.le.s y alimentent échanges et partages d'expériences, dans des parcours multiples. L'exploration d'une pratique artistique ne s'arrêtant pas à l'utilisation et la finitude d'un médium pour un.e étudiant.e, mais rayonnant dans l'articulation des outils adaptés à ses recherches et problématiques aux formes et contours évolutifs, *Image Dans le Milieu / atelier* intègre dans son action les voies développées et éprouvées dans l'expérience professionnelle des intervenants et du professeur, délibérément hors des clivages conceptuels et disciplinaires.

- En connexion souhaitée avec les professeur.e.s d'Option, ce cours tend donc en priorité et en permanence à proposer un suivi pédagogique et artistique adapté au développement du projet de chaque étudiant.e, appuyant la singularisation et la professionnalisation de ses productions dans un processus ouvert aux tentatives et prises de risques inhérentes à l'expérimentation.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- encourager et appuyer l'étudiant.e vers une autonomie de pensée et de création dans sa démarche, dans la construction d'un langage, d'un engagement ;
- lui donner à appliquer et optimiser les compétences théoriques, techniques et opératoires précédemment et nouvellement acquises ;

- dynamiser le travail et valoriser le processus, l'attitude et la démarche dans une perspective délibérée de recherche ;
- alimenter et accompagner la réflexion et les expérimentations dans le choix des médiums adaptés aux projets ;
- favoriser la réflexion, l'émulation et le partage de compétences par les rencontres et collaborations entre les étudiant.e.s ;
- affirmer une exigence de qualité professionnelle dans les productions et leurs conditions de visibilité, en particulier par les mises en lien avec professionnels et ressources adaptés aux projets et recherches ;
- motiver une inscription historique, philosophique, sociale dans l'évolution des projets, nourrissant un rapport au monde chez l'étudiant.e.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Une évaluation de mi-parcours ponctue chaque année la fin du 1^{er} quadrimestre, repère important dans la progression des recherches de l'étudiant.e, qui les présente et les accompagne d'un dossier.

Des artistes et protagonistes du milieu artistique professionnel y participent en tant que jury. Les professeur.e.s des ateliers-options des étudiant.e.s sont invité.e.s à y assister.

À la suite de cette évaluation, l'étudiant.e requestionne et situe ses objectifs à venir dans le développement de ses recherches et projets. Cette évaluation représente en points la moitié de la cotation « professeur » de l'année, l'évaluation continue du travail d'atelier constitue l'autre moitié.

Critères d'évaluation

- Les critères d'évaluation intègrent la nécessité pour l'étudiant.e d'être convaincant.e quant à ses qualités d'investigation plastiques et leur ampleur, la rigueur de la réflexion développée, la clarté et la précision des présentations, la pertinence des techniques employées, des références évoquées, la qualité de la documentation des travaux sur dossier, l'évolution de sa pratique personnelle, de sa capacité à donner corps à sa pensée.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle *Discipline / atelier*, Bloc 2 Master spécialisé.